

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 novembre 2018

L'an deux mil dix huit, le 7 novembre, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Gabriel TAILLEE, maire.

Etaient présents : M. Gabriel TAILLEE, M. Michel JAUDOUIN, Frédéric BARBIER, M. Dominique VERDURE, M. Etienne GABARD, Mme Clémence DIGUET, Mme Vanessa DESVALLON, M. Jérôme GIRARDEAU

Absente excusée : Mme Patricia MONTAS-GODINEAU

Absente : Mme Emmanuelle BOUET

Secrétaire de Séance : M. Etienne GABARD

Monsieur TAILLEE, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 15 octobre 2018. Le conseil n'émet aucune objection.

Monsieur le maire propose de rajouter à l'ordre du jour, la délibération concernant l'achat d'un terrain.

1. DELIBERATION CLECT :

Monsieur le Maire présente aux conseillers le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CASLD. Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport définitif de la CLECT et autorise monsieur le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

2. RAPPORT du PADD :

Monsieur le maire donne lecture du Projet d'Aménagement et de Développement Durable établi par le cabinet AUDDICE. Ce projet constitue une partie importante du PLUi. Il favoriserait le développement du territoire pour les années à venir

3. ACHAT DE TERRAIN :

Le conseil municipal accepte la proposition d'achat du terrain situé aux Bouchettes parcelle AC29 pour la somme de 7500 € appartenant à la famille Morillon. Le conseil municipal donne son accord et autorise monsieur le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

4. TRAVAUX DE L'EGLISE :

Des travaux de restauration des pignons de l'église sont nécessaires. L'entreprise ASPIRE nous a établi un devis pour le pignon Est pour une somme de 9709.24 € et un pour le pignon Nord s'élevant à 9935.56 €. Le conseil donne son accord pour faire les travaux les plus urgents soit le pignon Est et autorise monsieur le maire à signer le devis.

5. CONVENTION SPA :

Le conseil municipal décide de renouveler la convention SPA. La cotisation s'élève à 143.83 € pour l'année 2019

6. QUESTIONS DIVERSES :

- Un spectacle de Noël est programmé pour les enfants de la commune le samedi 8 décembre à 16 h à la salle des fêtes.
- L'opération « un arbre une naissance » aura lieu le samedi 8 décembre à 11 h.
- Maine et Loire Habitat a décidé de mettre en vente les logements situés « l'impasse du pré au moine ». Une délibération doit être prise par le conseil municipal afin d'approuver ce choix. Les locataires seront avertis, et auront la possibilité de les acheter.
- La réunion pour l'élaboration du bulletin municipal aura lieu le mercredi 28 novembre à 10 h.
- Après l'intervention de la lieutenant ROBIN lors du précédent conseil municipal, le conseil donne son accord pour lancer l'action « citoyenneté ». Une réunion publique sera donc organisée pour commencer les démarches.

Le prochain conseil aura lieu le lundi 10 décembre 2018 à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30

G. TAILLEE

M. JAUDOUIN

F. BARBIER

V. DESVALLON

J. GIRARDEAU

E. BOUET

Absente

C. DIGUET

D. VERDURE

P. MONTAS-GODINEAU

Absente

E. GABARD